



ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER OCCITANIE

13 JUIN 2017

Avis adopté

163 pour – 26 abstentions – 24 ne prennent pas part au vote

**PROPOSITIONS DU CESER OCCITANIE SUR
LE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE**

Rapporteuse : Yvelise POUDEVIGNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CESER OCCITANIE, réuni le 13 Juin 2017 à Toulouse, a adopté son avis sur *Le Plan régional de développement de l'apprentissage* présenté par Mme Yvelise POUDEVIGNE. Le 31 janvier 2017, le CESER Occitanie a présenté une contribution au Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP), puis le 21 mars 2017, une contribution au Plan régional de développement de l'apprentissage. Il y soulignait notamment les objectifs ambitieux ainsi que les moyens financiers pour conduire cette politique pour les prochaines années : 143 M € de budget global de la Région, en faveur de sa politique pour le développement de l'apprentissage et 8,9 M € supplémentaires pour le plan spécifique au développement de l'apprentissage.

Ainsi, la Région Occitanie au travers de ce plan propose une première déclinaison opérationnelle du CPRDFOP 2017 -2020 qui doit permettre entre autres :

- d'améliorer l'information et l'orientation vers l'apprentissage et de fluidifier les parcours de formation quel que soit le statut de l'apprenant ;
- de lever les freins à l'entrée en apprentissage et soutenir le pouvoir d'achat des apprentis et de leurs familles ;
- de déployer une offre de formation qui réponde aux souhaits de qualification des jeunes et aux besoins RH des entreprises ;
- de donner les moyens aux CFA de mieux accompagner et former les apprentis.

Pour le CESER, les objectifs affichés et les moyens financiers supplémentaires consacrés témoignent de l'engagement fort de la région qui correspond aux différentes demandes du CESER en faveur de l'apprentissage et de l'alternance.

Cependant, la plus grande mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour la réalisation de ce plan ambitieux pour lequel le CESER propose notamment pour assurer sa réussite :

- de construire un grand plan de communication en faveur de cette voie de formation pour mettre en exergue les indicateurs d'attractivité des diverses filières et encourager le jeune et sa famille à mieux s'informer pour construire son projet professionnel ;
- mettre à disposition des jeunes tous les dispositifs contribuant à une orientation choisie, dans le cadre du SPRO
- mobiliser les entreprises comme le mouvement associatif et la fonction publique en faveur de cette voie de formation

Le CESER souhaite que la Région puisse faire l'évaluation de ce plan régional en faveur de l'apprentissage tant sur les moyens mis à disposition que sur les dispositifs eux-mêmes mis en place.